



AVIS DE PUBLICATION

N° /05/2026/CRB/BN/P/SG/RAS/AA/DSC/CP/RLOG PORTANT SÉLECTION D'UN
PRESTATAIRE POUR LA RÉALISATION DE FORAGE AU SEIN DU COMITÉ LOCAL DE MATÉRI
SUR FINANCEMENT AICRL

La Croix-Rouge Béninoise (CRB), organisation humanitaire reconnue d'utilité publique et auxiliaire des pouvoirs publics, lance le présent avis de publication dans le cadre de la mise en œuvre du Projet pilote de préparation et de réponse d'urgence aux besoins des réfugiés, personnes déplacées internes et communautés hôtes dans le Nord du Bénin (Phase II) financé par l'Aide Internationale de la Croix-Rouge Luxembourgeoise (AICRL).

1. Objet de l'avis

Le présent avis a pour objet la sélection d'un prestataire pour la réalisation d'un forage au sein du comité local de Matéri sur financement AICRL.

La Croix-Rouge Béninoise sollicite à cet effet des offres sous pli fermé ou par mail à l'adresse email : passationdesmarches.crb@croixrougebenin.org de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour candidater au présent marché intitulé « **Réalisation de forage au sein du Comité Local de Matéri** ».

La participation à cet appel d'offres est ouverte à tous les candidats qui remplissent les conditions définies dans le présent dossier et ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

2. Les exigences en matière de qualification

a) Pour les anciennes entreprises

➤ Exigences techniques et expériences

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la construction ou réhabilitation des forages, prouvé par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts le cas échéant ;
- Avoir effectivement exécuté au moins trois (03) marchés de construction et/ou de réhabilitation de forage, d'adduction d'eau ou équivalent au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025).

Ces expériences doivent être justifiées par les attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception provisoire/définitive dûment délivrées par les maîtres d'ouvrage (publics ou privés), accompagnés de copies simples des contrats (page de garde et les pages de signature pour chaque contrat) ;

- Disposer d'un personnel d'encadrement qualifié composé d'un chef chantier et des ouvriers spécialisés ayant au moins deux (02) ans d'expériences à la date de soumission.
- Fournir pour chaque personnel, la copie légalisée du diplôme exigé et les preuves de leurs expériences c'est-à-dire les copies originales ou légalisées des attestations de travail et/ou les copies légalisées des premières pages et pages de signatures des contrats et carte d'identité ou CIP en cours de validité.
- Fournir pour le chef chantier, le chef d'équipe et les ouvriers, les CV signés par les titulaires ;
- Disposer du matériel adéquat pour l'exécution des travaux justifiés par les preuves de propriété ou de location.

2

4

➤ **Exigences d'ordre financiers :**

- Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction d'un montant de Deux millions (2 000 000) FCFA HT justifié par les états financiers des trois (03) dernières années listées fournis dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2 et certifiés conformes par la DGI.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➤ **Exigences technique et expériences :**

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la construction/réhabilitation des forages, prouvé par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts le cas échéant ;
- Fournir en lieu et place des expériences similaires demandées pour l'entreprise, les expériences professionnelles du personnel d'encadrement ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement qualifié composé d'un chef chantier, d'un chef d'équipe et des ouvriers spécialisés ayant au moins deux (02) ans d'expériences à la date de soumission.
- Fournir pour chaque personnel, la copie légalisée du diplôme exigé et les preuves de leurs expériences c'est-à-dire les copies originales ou légalisées des attestations de travail et/ou les copies légalisées des premières pages et pages de signatures des contrats et carte d'identité ou CIP en cours de validité.
- Fournir pour le chef chantier, le chef d'équipe et les ouvriers spécialisés, les CV signés par les titulaires ;
- Disposer du matériel adéquat pour l'exécution des travaux justifié par les preuves de propriété ou de location.

➤ **Exigences d'ordre financiers :**

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence certifiés conformes par la DGI ;
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels et le bilan d'ouverture ;
- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides ou des lignes de crédit distinctement justifiés par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée au Bénin d'un montant de :

3. DUREE DE LA MISSION

La durée prévisionnelle de la mission est estimée de 1 à 2 mois, à compter de la date de notification du contrat.

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Service Logistique de la Croix-Rouge Béninoise, Email : passationdesmarches.crb@croixrougebenin.org et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat de la Croix-Rouge Béninoise sis à Porto-Novo, Rue 29, Djassin, **tous les jours ouvrables à compter du Jeudi 21 Mai au Jeudi 04 Juin 2026** de 08h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30.

Les offres retenues seront contactées pour la suite de la procédure. La Croix-Rouge Béninoise se réserve le droit de ne donner aucune suite aux offres non retenues.

5. VALIDITE DES OFFRES

Les offres doivent demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires après la date limite de soumission.

œ

4 7

w

8

6. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- ✓ Compréhension du dossier technique et pertinence de la méthodologie ;
- ✓ Expérience du prestataire ou du personnel ;
- ✓ Qualification de l'équipe proposée ;
- ✓ Cohérence du planning ;
- ✓ Coût de la prestation et rapport qualité/prix

7. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Une lettre de soumission adressée au Secrétaire Général de la Croix-Rouge Béninoise ;
- Une offre administrative (Registre de Commerce, IFU, Attestation Fiscale, RIB)
- Une offre technique (Description des travaux, méthodologie, matériels, personnels, preuves des expérience professionnelle, délais) ;
- Une offre financière (lettre de proposition financière relative à la prestation, bordereau des prix unitaire, DQE).

8. MODE DE SELECTION

L'entreprise sera sélectionnée sur la base de l'analyse technique et financière des dossiers de candidature reçus, conformément aux procédures de passation des marchés en vigueur à la Croix-Rouge Béninoise.

9. DEPOT DES OFFRES

Les dossiers de candidature doivent être transmis sous pli fermé (**dépôt physique**) au Secrétariat Général de la Croix-Rouge Béninoise sis à l'adresse ci-dessus mentionnée avec la mention : « **Sélection d'un prestataire pour la réalisation de forage au sein du comité local de Matéri sur financement AICRL** » le **Judi 04 Juin 2026 à 12 heures 00 au plus tard**.



Fait à Porto-Novo le, 20 Mai 2026

Dr Tranquillin YADOLETON
Secrétaire Général